

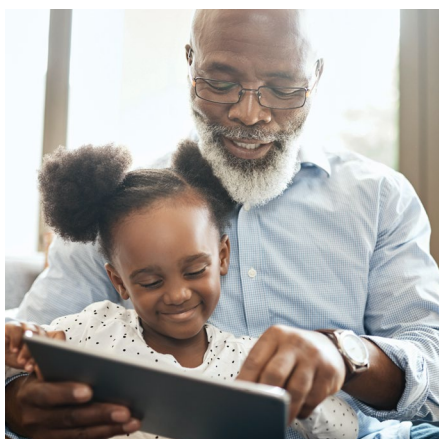
Bâtir votre portefeuille



Objectifs de
portefeuille



Stratégie de
placement



Attentes à
long terme



Une approche personnalisée de votre portefeuille de placements

Investir est plus qu'une question d'argent. Vous investissez pour une raison – qui peut être la retraite, les études des enfants, le désir de laisser un héritage – ou à plusieurs fins. Nous cherchons à comprendre ce qui est important pour vous, et ensemble, nous pouvons élaborer une stratégie de placement personnalisée pour vous aider à parvenir à vos fins.



Le choix d'un objectif de portefeuille

Notre priorité est de vous aider à atteindre vos objectifs financiers. L'une des étapes les plus importantes en vue de l'atteinte de vos objectifs à long terme est le choix d'un objectif de portefeuille. Un tel choix vise à déterminer la répartition de l'actif ou la combinaison de placements convenant le mieux.

Avant de choisir un objectif de portefeuille, il faut discuter des points suivants :

- Vos objectifs
- Votre tolérance au risque
- Votre horizon de placement

Nous croyons qu'en comprenant ce qui est important pour vous, nous pourrions vous aider à examiner les options qui s'offrent à vous et à choisir l'objectif de portefeuille qui vous convient le mieux.

Vos objectifs

Avant de vous recommander une stratégie de placement, nous considérons qu'il est important d'apprendre à vous connaître et de définir vos attentes. La première étape consiste à déterminer vos objectifs particuliers et à les consigner. Le simple fait d'envisager votre retraite n'est pas suffisant.

Votre conseiller en investissement vous posera des questions comme : Quand voudriez-vous prendre votre retraite ? De combien d'argent aurez-vous besoin pour maintenir votre mode de vie actuel ? Quels sont les montants que vous désirez consacrer à l'épargne-études d'un enfant ou de petits-enfants ? Désirez-vous faire un legs financier à vos héritiers ? Voulez-vous acheter une résidence de vacances ? Quel autre objectif est important pour vous ?

Nous adoptons une approche systématique pour vous aider à définir et à hiérarchiser vos objectifs. Vous et votre conseiller en investissement pouvez ensuite élaborer ensemble une stratégie visant à les atteindre.

Votre tolérance au risque

Le risque et le rendement vont de pair. Un niveau de risque approprié est profitable et joue un rôle important dans l'atteinte de vos objectifs à long terme. Plus le risque que vous êtes disposé à accepter est grand, plus le rendement que vous pourriez obtenir est élevé. La clé est de trouver le bon équilibre pour vous.

Votre tolérance au risque, soit la façon dont vous vous sentez à l'égard de la prise de risques de placement, revêt ici toute son importance. En règle générale, plus vous investissez dans des actions, plus vous êtes exposé à des fluctuations, mais vous avez aussi la possibilité d'obtenir des rendements plus élevés à long terme.

Nous voulons aussi établir le niveau de risque que vous êtes prêt à assumer (qui est déterminé notamment par votre horizon de placement) et celui qui est nécessaire. Il s'agit de facteurs importants pour la sélection d'un objectif de portefeuille qui cadre avec vos buts.

La détermination de votre tolérance au risque permet d'établir des attentes réalistes et de respecter votre stratégie à long terme lorsque les inévitables reculs boursiers se produiront.

Votre horizon de placement

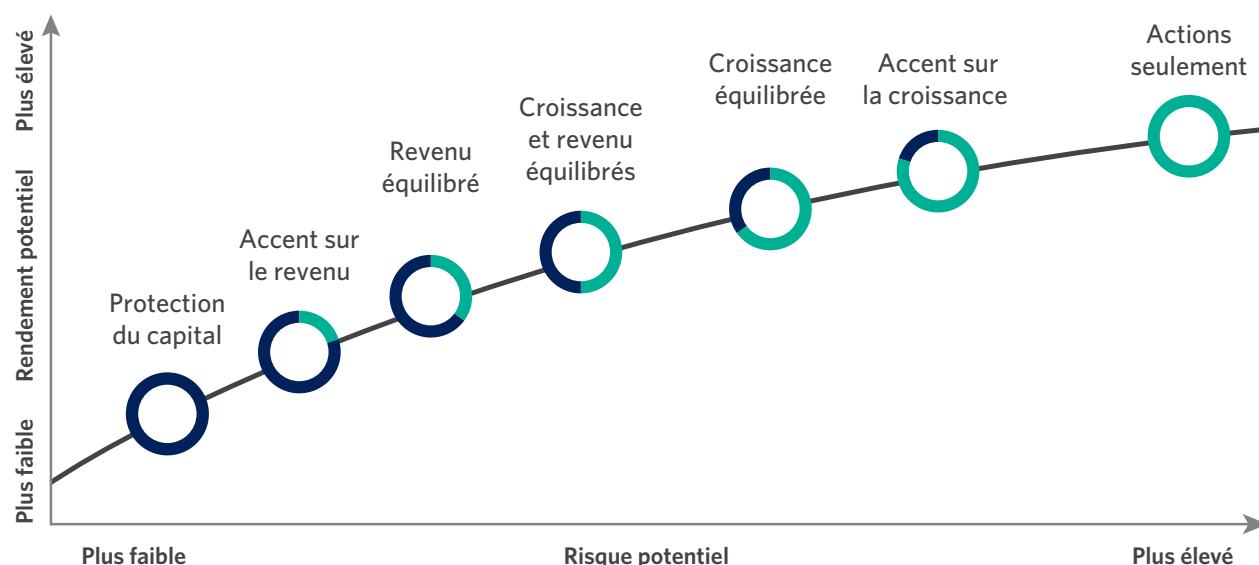
Un autre facteur important à prendre en considération lors de la sélection d'un objectif de portefeuille est le moment auquel vous aurez besoin de l'argent investi. En règle générale, plus vous avez de temps pour investir, plus vous pouvez composer avec les fluctuations du marché à court terme, de sorte que vous pouvez investir davantage dans des actions, des fonds communs de placement d'actions ou des FNB. Toutefois, lorsque le

moment auquel vous aurez besoin de l'argent investi approche, il est avisé d'adopter des placements plus prudents, comme des obligations, des CPG ou des fonds d'obligations, dont les cours sont moins susceptibles de fluctuer.

Chacun de vos objectifs aura vraisemblablement un horizon de placement différent. Si votre objectif est la retraite, le moment auquel vous la prendrez (en tenant compte de la durée prévue) détermine votre horizon de placement. Nous définissons votre horizon de placement pour la retraite comme une étape dans votre vie. Toutefois, si l'un de vos objectifs est de payer les études de votre enfant, votre horizon de placement est fondé sur le moment où celui-ci pourrait entamer ses études supérieures et le nombre d'années d'études que vous prévoyez de payer. Comme vos objectifs peuvent avoir des horizons de placement différents, chacun peut être assorti d'un objectif de portefeuille distinct.

Le compromis entre le risque et le rendement

■ Titres à revenu fixe ■ Actions



La bonne combinaison pour vous

Alors, quel objectif de portefeuille vous conviendrait le mieux? La réponse courte est : tout est relatif. Les objectifs de portefeuille sont conçus de façon à tenir compte de l'éventail complet des besoins d'un investisseur. Il importe que vous compreniez les caractéristiques et les compromis liés à chacun, y compris le rapport risque-rendement.

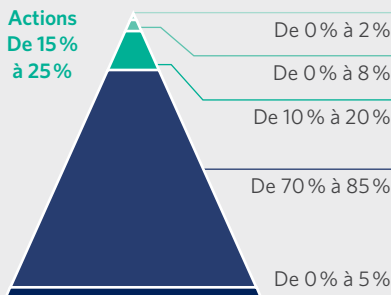
Objectifs de portefeuille axés sur le revenu

Si vous optez pour un objectif davantage axé sur le revenu, votre portefeuille produira généralement un revenu accru et subira une moins grande volatilité des cours qu'un portefeuille axé sur la croissance. Toutefois, le potentiel de rendement et la protection contre l'inflation seront moindres.

Accent sur le revenu

Cet objectif de portefeuille privilégie un revenu courant en intérêts et offre une faible croissance à long terme ainsi qu'un potentiel de dividendes croissants. À long terme, il devrait présenter un risque moins élevé qu'un portefeuille davantage axé sur la croissance.

Rendement prévu à long terme:
3,3% - 5,3%



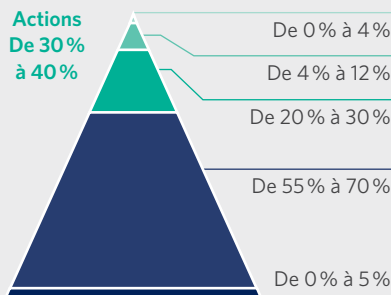
Titres à revenu et espèces 75% - 85%

Actions internationales 20% - 40%
Titres à revenu dynamiques 0% - 16%

Revenu équilibré

Cet objectif de portefeuille privilégie un revenu courant en intérêts et offre une croissance modeste à long terme ainsi qu'un potentiel de dividendes croissants. À long terme, il devrait présenter un risque faible à modéré.

Rendement prévu à long terme:
4,0% - 6,0%



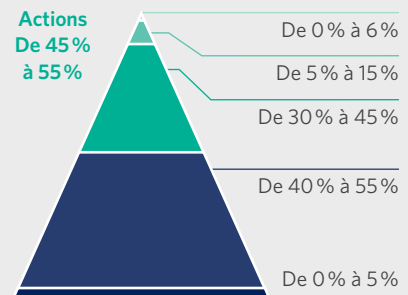
Titres à revenu et espèces 60% - 70%

Actions internationales 25% - 45%
Titres à revenu dynamiques 0% - 12%

Croissance et revenu équilibrés

Cet objectif de portefeuille privilégie un équilibre entre le revenu courant en intérêts et la croissance à long terme, et offre un potentiel de dividendes croissants. À long terme, il devrait présenter un risque modéré.

Rendement prévu à long terme:
4,5% - 6,5%



Titres à revenu et espèces 45% - 55%

Actions internationales 30% - 50%
Titres à revenu dynamiques 0% - 10%

Protection du capital



Titres à revenu et espèces 100%

Objectif de portefeuille pour les circonstances particulières

L'objectif de portefeuille «Protection du capital» est conçu pour préserver le montant initial investi et est assorti d'un potentiel de croissance faible ou nul. Il est réservé aux circonstances particulières, car il ne contient que des placements en espèces et en titres à revenu à court terme. Il peut procurer un certain revenu courant, qui peut fluctuer.

Risque potentiel
plus faible

Votre horizon de placement et votre tolérance au risque vous aideront à choisir votre objectif de portefeuille. Par ailleurs, il y a d'autres facteurs dont vous devriez discuter avec votre conseiller en investissement, comme vos besoins en matière de revenu, votre épargne actuelle et votre désir de laisser un héritage. N'importe lequel de ces facteurs pourrait vous amener à modifier votre objectif de portefeuille.

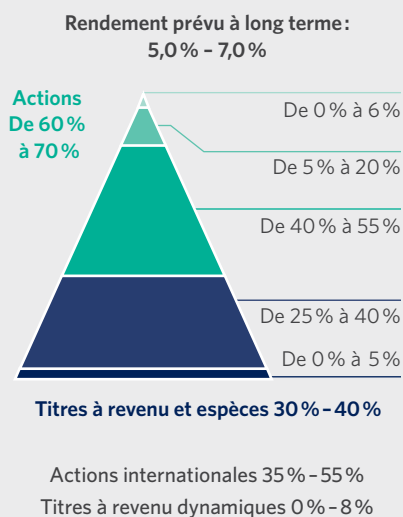
De plus, vous devez garder à l'esprit que chacun de vos objectifs de vie peut être assorti d'un objectif de portefeuille différent. Les comptes qui sont liés à un objectif de vie peuvent être investis ou non de la même façon. L'essentiel est que, lorsqu'ils sont combinés, leur répartition globale correspond à l'objectif de portefeuille pour cet objectif.

Objectifs de portefeuille axés sur la croissance

Les objectifs de portefeuille axés sur la croissance offrent généralement un revenu courant inférieur, mais un potentiel accru de croissance à long terme et de protection contre l'inflation. Ils sont plus exposés à la volatilité boursière, ce qui signifie que le cours et la valeur de vos placements peuvent fluctuer plus souvent et que le risque de baisse est plus grand.

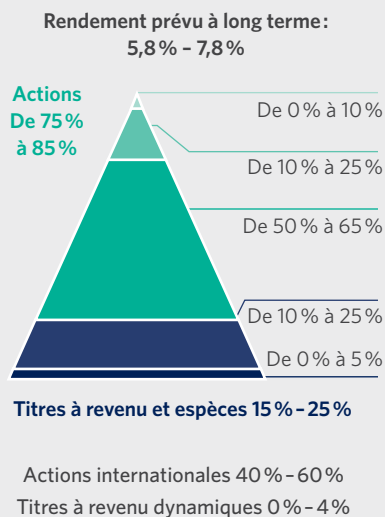
Croissance équilibrée

Cet objectif de portefeuille privilégie une croissance à long terme supérieure et un potentiel de dividendes croissants. De façon secondaire, il vise à procurer un revenu courant en intérêts. À long terme, il devrait présenter un risque modéré à élevé.



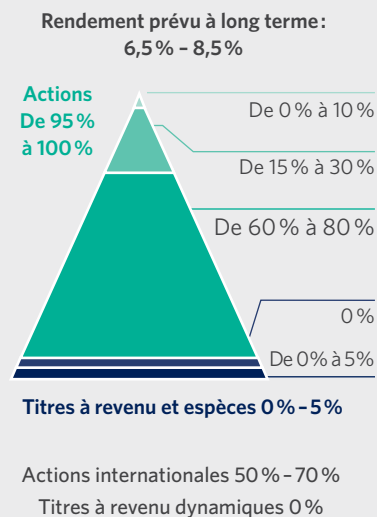
Accent sur la croissance

Cet objectif de portefeuille privilégie une croissance à long terme supérieure ainsi qu'un potentiel de dividendes croissants, et vise à procurer un revenu courant en intérêts modeste. À long terme, il devrait présenter un risque plus élevé que les portefeuilles davantage axés sur le revenu.



Actions seulement

Cet objectif de portefeuille offre le niveau de croissance le plus élevé à long terme et un potentiel de dividendes croissants. Il vise une appréciation à long terme du capital et procure un revenu courant en intérêts très faible ou nul. Il présente également le niveau de risque le plus élevé, car il ne contient que des placements en actions.

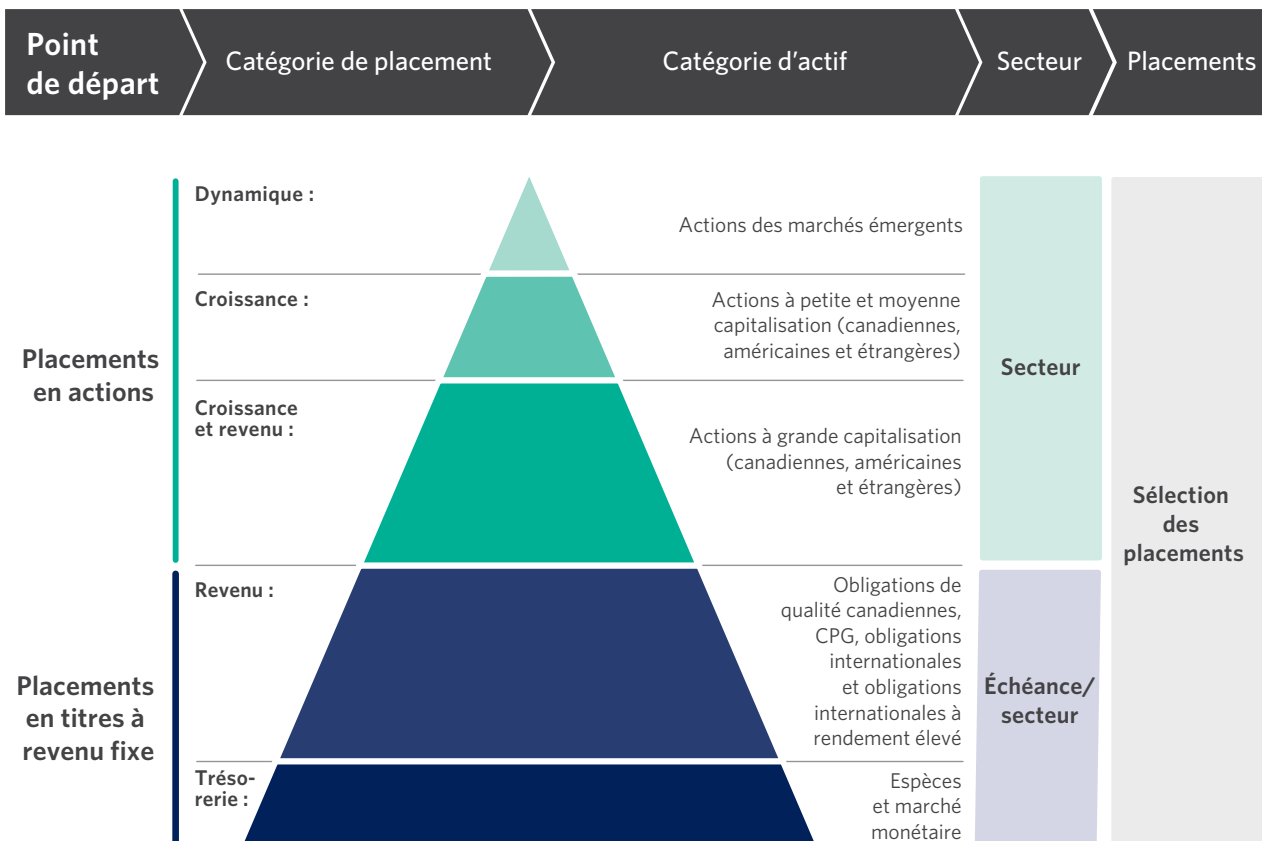


Catégories de placement: ■ Dynamique ■ Croissance ■ Croissance et revenu ■ Revenu ■ Trésorerie

Risque potentiel plus élevé

Constitution de portefeuille

Après avoir défini un objectif de portefeuille, vous et votre conseiller en investissement procéderez ensemble à la constitution d'un portefeuille diversifié de placements de qualité. Ce portefeuille doit cadrer avec vos objectifs, votre tolérance au risque et votre horizon de placement, entre autres facteurs importants. Le processus suit la progression illustrée ci-dessous. Il s'amorce par la combinaison d'actions et de titres à revenu fixe, puis se poursuit vers la droite par la sélection de placements individuels pour bâtir votre stratégie.

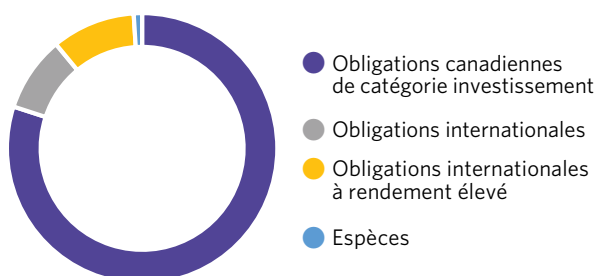


Les obligations canadiennes à rendement élevé, qui cadrent avec la catégorie de placement Revenu, et les produits de base, les placements non traditionnels et les actions se négociant à moins de 4 \$, qui cadrent avec la catégorie de placement Dynamique, ne sont pas affichés parce qu'ils ne sont pas recommandés.

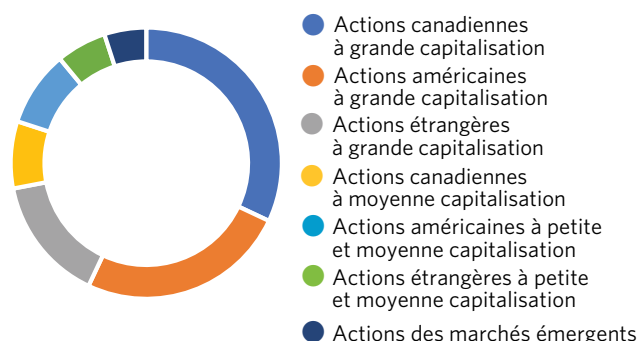
Nos lignes directrices en matière de répartition stratégique de l'actif à long terme peuvent servir de guide pour bâtir votre portefeuille. Elles représentent notre vision d'une diversification équilibrée pour les volets d'actions et de titres à revenu fixe d'un portefeuille bien diversifié, selon nos perspectives mondiales pour les 30 prochaines années. Notre répartition recommandée pour chaque catégorie d'actif dépend de la combinaison d'actions et de titres à revenu fixe que vous avez choisie pour votre situation, telle que définie par nos objectifs de portefeuille.

Lignes directrices en matière de répartition stratégique de l'actif

Diversification des titres à revenu fixe



Diversification des actions



Définitions des catégories d'actif

Espèces	En général, il s'agit des placements de la plus haute qualité et les plus liquides, mais qui ont tendance à offrir des rendements plus faibles. Détenir des placements en espèces peut entraîner une perte de pouvoir d'achat au fil du temps en raison de l'inflation.
Obligations canadiennes de catégorie investissement	Il s'agit d'obligations canadiennes de qualité supérieure. Elles présentent généralement un risque plus faible, de sorte qu'elles sont assorties d'un potentiel de croissance et d'un taux de rendement inférieurs à ceux des autres obligations.
Obligations internationales	Il s'agit d'obligations non canadiennes de qualité supérieure qui peuvent comprendre ou non une exposition aux devises. Celles qui sont exposées aux devises offrent une source supplémentaire de diversification lorsqu'elles sont combinées à des titres canadiens.
Obligations internationales à rendement élevé	Il s'agit d'obligations non canadiennes de qualité inférieure qui peuvent comprendre ou non une exposition aux devises. Elles offrent un potentiel de revenu plus grand, mais comportent un risque plus élevé que les obligations de qualité supérieure, en particulier celles qui sont exposées aux devises.
Actions canadiennes à grande capitalisation	Il s'agit d'actions de grandes sociétés canadiennes. Comme elles sont de grande taille et bien établies, ces sociétés présentent généralement un risque inférieur à celui d'autres sociétés, mais elles ont aussi tendance à offrir un potentiel de croissance inférieur.
Actions américaines à grande capitalisation	Il s'agit d'actions de grandes sociétés américaines. Comme elles sont de grande taille et bien établies, ces sociétés présentent généralement un risque inférieur à celui d'autres sociétés, mais elles ont aussi tendance à offrir un potentiel de croissance inférieur.
Actions étrangères à grande capitalisation	Il s'agit d'actions de grandes sociétés qui ont leur siège social dans des pays développés à l'extérieur du Canada et des États-Unis. Ces actions ont tendance à moins fluctuer que les actions à petite et moyenne capitalisation des pays développés et les actions des marchés émergents.
Actions canadiennes à moyenne capitalisation	Il s'agit d'actions de sociétés canadiennes de taille moyenne. Elles ont tendance à offrir un potentiel de croissance plus grand et à présenter un risque plus élevé que les actions à grande capitalisation, tandis qu'elles offrent un potentiel de croissance moins élevé et présentent un risque plus faible que les actions à petite capitalisation.
Actions américaines à petite et moyenne capitalisation	Il s'agit d'actions de sociétés américaines de petite ou moyenne taille. Elles ont tendance à offrir un potentiel de croissance plus grand et à présenter un risque plus élevé que les actions à grande capitalisation.
Actions étrangères à petite et moyenne capitalisation	Il s'agit d'actions de sociétés de plus petite taille qui ont leur siège social dans des pays développés à l'extérieur du Canada et des États-Unis. Elles ont tendance à offrir un potentiel de croissance plus grand et à présenter un risque plus élevé que les actions à grande capitalisation.
Actions des marchés émergents	Il s'agit d'actions de sociétés qui ont leur siège social dans des pays dont l'économie est moins développée. Elles ont tendance à offrir le potentiel de croissance le plus grand et, par conséquent, à présenter le risque le plus élevé.

Objectifs du portefeuille pour la retraite

Pour la retraite, nous avons établi cinq « étapes de vie » qui représentent l'horizon de placement : trois phases d'« accumulation », lorsque vous épargnez en vue de la retraite, et deux phases de « distribution », lorsque vous êtes à la retraite et utilisez vos placements pour répondre à vos besoins en matière de revenu.

Le tableau de recommandations à la page 11 s'applique à la retraite. Nous avons d'autres tableaux de recommandations qui varient selon les différents objectifs, comme le financement d'études, ces derniers ayant des horizons de placement différents.

De nombreux facteurs peuvent vous inciter à modifier votre objectif de portefeuille par rapport aux objectifs recommandés dans le tableau, notamment :

- **Vos besoins actuels et futurs en matière de revenu**
- **Le montant de votre épargne actuelle**
- **Votre horizon de placement**
- **Des considérations successorales**

Prenez note que vous pouvez modifier votre objectif de portefeuille sans que votre tolérance au risque change.



Tableau d'orientation pour le choix d'un objectif de portefeuille: Objectif de retraite

Horizon de placement pour la retraite					
Tolérance au risque	Années d'accumulation (préparation en vue de la retraite)			Années de distribution (vivre à la retraite)	
	26 ans ou plus avant le départ à la retraite	De 16 à 25 ans avant le départ à la retraite	15 ans ou moins avant le départ à la retraite	Prévoit de passer plus de 10 ans à la retraite	80 ans ou plus (ou prévoit de passer 10 ans ou moins à la retraite)
	Premières années de placement	Années bien rémunérées	Années de revenu et d'épargne élevés	Premières années de la retraite	Dernières années de retraite
Élevée	Accent sur la croissance	Accent sur la croissance	Accent sur la croissance	Croissance équilibrée	Croissance équilibrée
Moyenne à élevée	Accent sur la croissance	Accent sur la croissance	Accent sur la croissance	Croissance équilibrée	Croissance et revenu équilibrés
Moyenne	Accent sur la croissance	Accent sur la croissance	Croissance équilibrée	Croissance et revenu équilibrés	Revenu équilibré
Faible à moyenne	Accent sur la croissance	Croissance équilibrée	Croissance équilibrée	Croissance et revenu équilibrés	Revenu équilibré
Faible	Croissance équilibrée	Croissance et revenu équilibrés	Croissance et revenu équilibrés	Revenu équilibré	Accent sur le revenu

Remarque: Aux fins de l'établissement des objectifs de portefeuille, l'âge de retraite maximal est fixé à 72 ans. Les recommandations relatives aux objectifs de portefeuille en ce qui a trait aux années d'accumulation supposent également que vous passerez plus de 20 ans à la retraite.

Phases d'accumulation

Ces années sont cruciales pour la constitution d'un patrimoine, d'autant plus que de nombreux investisseurs passeront plus de 20 ans à la retraite. Les premières années de placement s'amorcent généralement au début de votre carrière. Les années bien rémunérées correspondent habituellement à la période de 16 à 25 ans qui précède la retraite. Les années de revenu et d'épargne élevés sont généralement celles où vos enfants sont grands. Il peut alors vous rester jusqu'à 15 ans avant la retraite.

Phases de distribution

Vous pourriez passer autant d'années à la retraite que sur le marché du travail. Nous faisons une distinction entre les premières années et les dernières années de la retraite pour ce qui est des années de distribution. Pensez à ces phases en fonction du nombre d'années que vous pourriez passer à la retraite. En règle générale, les premières années de la retraite sont celles où les investisseurs doivent compter sur les revenus tirés de leurs placements pendant plus de 10 ans. Il y a de nombreux facteurs à prendre en considération pour évaluer combien de temps vous devrez compter sur votre portefeuille, notamment l'âge, la santé et la longévité de votre famille.



Edward Jones^{MD}

> edwardjones.ca/ca-fr | Membre du Fonds canadien de protection des investisseurs